

Empreinte Positive

Collectif éco-citoyen
du Pays Haut Val d'Alzette



www.empreintepositive.org

contact@empreintepositive.org

Empreinte Positive
3 rue de la Tour
57390 Rédange

Mairie d'Audun-le-Tiche
A l'attention de Monsieur Piovano,
Maire d'Audun-le-Tiche
12, rue Maréchal Foch
57390 AUDUN LE TICHE

Rédange, le 19 avril 2010

Objet: élimination illégale de déchets par brûlage à l'air libre sur le territoire d'Audun-le-Tiche

Monsieur le Maire,

Nous souhaiterions attirer votre attention sur les pratiques illégales d'élimination de déchets qui ont été constatées à proximité des entreprises [REDACTED] et [REDACTED] situées sur les hauteurs d'Audun-le-Tiche, en direction d'Aumetz. Nous n'avons aucune information sur l'identité des auteurs de ces agissements et nous n'accusons personne mais nous souhaiterions que ces pratiques soient rapidement éradiquées de notre territoire.

Vous trouverez en annexe des photos qui ont été prises le jeudi 8 avril 2010 ainsi qu'une carte permettant de les localiser. Ces photos montrent les traces d'incinération avec présence de matières plastiques dont le brûlage à l'air libre est strictement interdit par le Règlement Sanitaire Départemental. Le cliché n°1 pris derrière le local des entreprises pré-citées montre l'étendue de la zone d'incinération et suggère qu'une grande quantité de déchets y a été brûlée. Les clichés n°2 et n°3 ont été pris à l'entrée du chemin qui mène aux entreprises [REDACTED] et [REDACTED] et témoignent que ce type de pratique n'est pas isolé dans le secteur.

La combustion de matières plastiques, polystyrènes et autres composés issus de la pétrochimie produit une grande variété de molécules toxiques qui dégradent la qualité de l'air et, de part leur persistance dans l'environnement, polluent durablement les sols et les végétaux.

Ces agissement sont d'autant plus incompréhensibles et regrettables que la déchèterie d'Aumetz est située à seulement 2 km du lieu de ces brûlages..

L'association Empreinte Positive vous remercie de bien vouloir intervenir afin :

- de mettre fin à une situation irrespectueuse de l'environnement et préjudiciable aux intérêts des riverains,
- de contraindre les auteurs de ces actes à respecter leurs obligations en matière de retraitement de déchets.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous tenir informés des suites de ce courrier. Nous nous

Empreinte Positive

Collectif éco-citoyen
du Pays Haut Val d'Alzette



www.empreintepositive.org

contact@empreintepositive.org

tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Comptant sur votre bienveillante attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

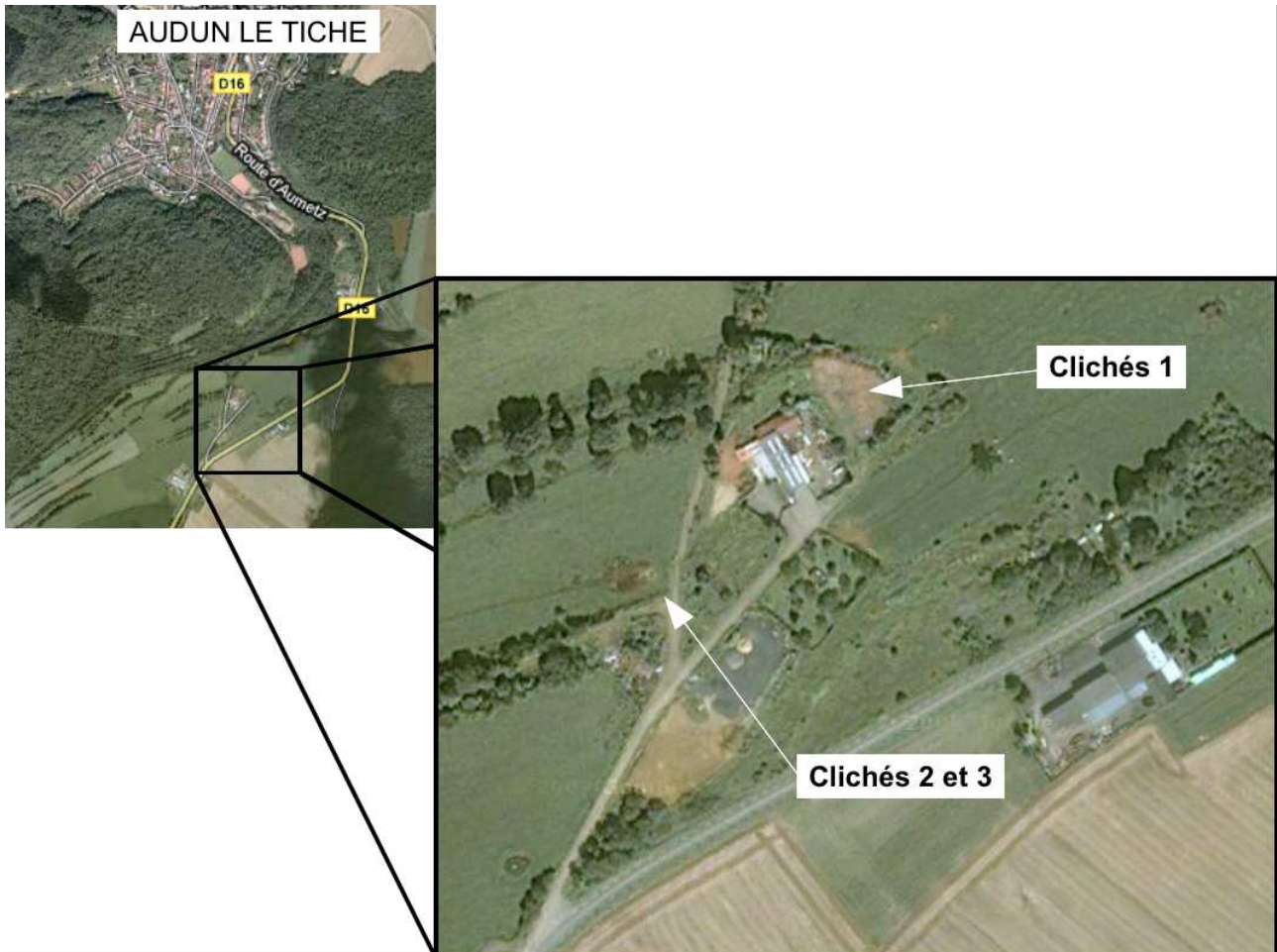
Sylvain Skraber,
Vice-Président d'Empreinte Positive
contact@empreintepositive.org

Copie : Monsieur Parthenay, CCPHVA.



ANNEXE

Carte: localisation des sites où ont été prises les différentes photos (source: *google earth*)



Empreinte Positive

Collectif éco-citoyen
du Pays Haut Val d'Alzette



www.empreintepositive.org

contact@empreintepositive.org

Photo 1: traces d'incinération de déchets à l'air libre à proximité du site des entreprises ■ et ■ implantées sur les hauteurs d'Audun-le-Tiche en direction d'Aumetz. Dans les cendres apparaissent des bouteilles en verre, des objets métalliques et plastiques.



Photo 2: Restes d'incinération déversés en bord de route à proximité des entreprises ■ et ■



Empreinte Positive

Collectif éco-citoyen
du Pays Haut Val d'Alzette



www.empreintepositive.org

contact@empreintepositive.org

Photo 3: Traces d'incinération à proximité des entreprises [REDACTED] et [REDACTED] (photo prise à quelques mètres de la photos 2). Dans les cendres apparaissent des objets métalliques et plastiques.

